COLLECTIVITE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

1^{ERE} SESSION ORDINAIRE DE 2019 21 ET 22 FEVRIER 2019

N° 2019/O1/002

MOTION AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE

DEPOSEE PAR: Mme Santa DUVAL AU NOM DU GROUPE « PER L'AVVENE ».

OBJET: DEMANDE DE MAINTIEN D'UN MAILLAGE COHERENT DES

SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES SUR LE TERRITOIRE

INSULAIRE.

CONSIDERANT la suppression de 4 postes d'agents en équivalent temps plein dans les services de la direction des finances publiques sur le territoire du Sartenais-Valinco-Alta Rocca, à raison de deux postes à Sartène et de deux postes à Lévie,

CONSIDERANT qu'en conséquence, l'accueil au public s'en trouvera réduit à quatre matinées par semaine,

CONSIDERANT la mobilisation des agents des deux sites concernés afin d'alerter la population sur les conséquences de ces décisions sur le maintien d'un service public de qualité et de proximité,

CONSIDERANT que le renvoi à des services dématérialisés s'avère incompatible avec la mauvaise couverture téléphonique et numérique des territoire ruraux, ainsi qu'avec le public d'âge avancé qui a besoin d'un contact humain en mesure de répondre et de procéder à des actions simples de recouvrement ou d'informations, ou encore avec les personnes en situation de précarité ne disposant pas des moyens informatiques nécessaires,

CONSIDERANT que la baisse des effectifs dans les trésoreries locales, voire dans certains cas leur fermeture, poursuit la logique d'une centralisation des

personnels, des services et des opérations dans les sièges départementaux, processus qui va à l'encontre d'un maillage équilibré des services publics,

L'ASSEMBLEE DE CORSE

SOUTIENT les agents de la direction départementale des finances publiques de Sartène et Lévie, mobilisés contre les suppressions de postes, la fermeture de services et plus globalement, contre l'exode rural administratif des services publics de base.

DEMANDE au Gouvernement le maintien d'un maillage cohérent des services des finances publiques sur l'ensemble du territoire insulaire.